

Le 09 février 2023, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 03 février 2023, s'est réuni à 20 heures à l'Hôtel de Ville en salle du Conseil en séance publique sous la présidence de **Monsieur Louis BONNET**, Maire.

Délibération n°	Objet	Vote
2023_02_01	Convention de servitudes Commune / ENEDIS – Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_02_02	Dénomination de voie aux Malauques – Allée Hélène GUIGUE	Adoptée à l'unanimité
2023_02_03	Acquisition - local de la Lavande – Approbation	Adoptée à la majorité
2023_02_04	Cession - Parcelle CC 215 – Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_02_05	Tarifs Communaux - Droits de place - Adoption	Adoptée à l'unanimité
2023_02_06	Création de la Commission des Affaires Sociales Communale	Adoptée à l'unanimité
2023_02_07	Composition des commissions municipales – Désignation des membres	Adoptée à l'unanimité
2023_02_08	Protocole d'accord transactionnel entre M. BOREL et la Ville de Mazan	Adoptée à l'unanimité
2023_02_09	Aide en faveur de la famille ukrainienne – Bilan 2022	Présentation actée
2022_02_10	Convention d'adhésion au service commun de l'innovation numérique du territoire Cove / Commune de Mazan – Avenant – Approbation	Adoptée à l'unanimité
2022_02_11	Convention relative à l'accès et l'intervention des bénévoles CCFF sur des communes limitrophes entre la Commune de Mazan, la Commune de Caromb et la Commune de Villes sur Auzon - Approbation	Adoptée à l'unanimité

Mazan, le 13 février 2023

Le Maire

Louis BONNET



Affiché le 14 février 2023